Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a rencontré ce matin les professionnels de santé qui exercent au sein de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire des Cordeliers**
(Val-d'Oise).

Dans le cadre du Pacte Territoire Santé lancé dès 2012, Marisol TOURAINE soutient les initiatives des acteurs de terrain qui souhaitent développer le travail en équipe, en particulier dans les territoires marqués par la désertification médicale. En 2012, il y avait moins de 200 maisons et pôles de santé. Il y en a plus de 600 aujourd'hui.

Des nouveaux modes de rémunération des équipes de soins ont été expérimentés pour permettre aux professionnels de santé de consacrer plus de temps à la conduite d'actions de prévention et de dépistage, à la coordination entre professionnels, notamment autour des cas complexes, grâce à des revues de cas systématiques pour des pathologies lourdes. 280 expérimentations ont été menées, qui se sont confirmées positives.

A l'occasion de sa visite, la Ministre a annoncé la pérennisation de ce mode de rémunération, pour les maisons, pôles et centres de santé qui participaient à l'expérimentation et l'extension aux autres équipes de soins de proximité qui répondent aux engagements définis dans le règlement arbitral qu'elle vient de valider, sur proposition de Bertrand FRAGONARD. Elle a complété les critères retenus pour améliorer la prise en charge de tous les enfants de moins de 16 ans, en cohérence avec la création du médecin traitant de l'enfant dans la loi de santé.

D'ici 2017, 1 000 équipes de soins de proximité, soit 10 000 professionnels, bénéficieront de cette nouvelle forme de rémunération supplémentaire, qui contribue fortement à améliorer l'accès et la qualité de la prise en charge des patients en ville ainsi que l'attractivité des professions de santé.

Au-delà des maisons et pôles de santé, ce sont toutes les modalités de coordination des soins de proximité qui doivent être promues et soutenues.